

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3452)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL349

présenté par

M. Fauvergue, rapporteur et Mme Thourot, rapporteure

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 7, substituer aux mots :

« compétents pour »,

les mots :

« habilités à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.